

Présents :

- Madame N.BECACHE, la directrice du SEJF
- Messieurs P.FILIPPI, P.AZIBERT, P.PIQUOT
- C. GOUYER, B. LIGIOT
- CGT – SOLIDAIRES - UNSA

Durée : 2 heures 45

Le thème principal abordé :

La reprise progressive au sein du SEJF depuis le 11 mai 2020

Madame BECACHE a en préambule rappelé que le PRA du SEJF était issu d'une déclinaison du PRA de la DGDDI et que l'annexe serait à nouveau amendée durant ce GT.

Il n'y a pas eu de sujet nouveau. Toutefois la directrice a insisté sur le fait que le télétravail devait continuer pour ceux qui le peuvent. Cependant, les agents souhaitant venir en présentiel le peuvent dans le respect des règles sanitaires et des distanciations physiques.

► **Concernant les ASA et le télétravail**

La directrice a insisté sur le fait que le commandement a placé le maximum d'agents en télétravail dès que cela a été possible.

3 périodes depuis le début du confinement :

- * du 16 mars au 16 avril 2020,
- * du 17 avril au 11 mai 2020,
- * du 12 mai au 02 juin 2020.

Concernant les ASA, on dénombre peu d'agents placés dans cette position administrative au sein du SEJF.

A partir du 02 juin, elles seront déterminées selon 3 situations :

- Impossibilité de télétravailler ou de travailler en présentiel
- Garde d'enfant (Établissement scolaire fermé ou ouvert par roulement)
- Maladie à risques de l'agent ou du/de la conjoint·e.

Chaque agent devra être informé de sa position administrative de façon individuelle. Il pourra également, pour les semaines à venir, solliciter en cas d'impossibilité d'exercer ses fonctions telles qu'évoquées ci-dessus, solliciter la position d'ASA ou à défaut en discuter avec sa hiérarchie.

► **Concernant les E.P.I.**

Madame BECACHE nous a informés que nous disposons d'un stock conséquent en E.P.I. Concernant les masques, la DIIDF en a distribué 4600 la semaine dernière pour le SEJF.

D'autres équipements ont été commandés et devraient arriver au courant de l'été.

Chaque UL est équipée de gel hydroalcoolique, de masques, de visières pour certaines, de produits désinfectants et/ou virucides, de mouchoirs papier, de lingettes.

La CGT a rappelé que certains agents du pôle administratif, occupent des bureaux vides dans l'attente de l'arrivée de nouveaux cadres au sein du service afin de respecter la distanciation

physique. Cependant, si nous devons tous revenir en présentiel, il serait difficile de respecter cette distance faute de place au sein de l'UL de Paris.

Madame BECACHE a évoqué la possibilité d'utiliser les barrières en plexiglas à poser sur les bureaux, notamment pour les personnels administratifs.

► **Concernant l'opérationnel et le travail à domicile**

Le principe de progressivité a été rappelé. Le travail à domicile reste toujours la règle. Il doit demeurer un rapport de confiance envers les agents par leur chef.

En revanche, il faudra absolument que chacun respecte le droit à la déconnexion. (des créneaux horaires seront fixés avec les chefs de service tout en conservant une souplesse inhérente avec le travail d'enquêteur, notamment en ce qui concerne les relations avec les magistrats et/ou la hiérarchie).

Quand il y aura utilisation d'un véhicule de service dans le cadre des missions, les ODJ/OFJ embarqués à 2 ou plus, porteront un masque désormais.

► **Concernant les transports**

La directrice et ses adjoints ont à nouveau insisté sur le fait « de ne pas voir utiliser les véhicules n'importe comment ». Aussi madame BECACHE a précisé que les agents utiliseront la carte essence lors de l'utilisation des véhicules de service dans le cadre du trajet travail-domicile et ne manqueront pas de renseigner le carnet de bord.

Discours toujours aussi infantilisant de l'état-major et mal perçu par les OS.

Madame BECACHE a indiqué à nouveau qu'il sera possible aux agents du SEJF empruntant les transports en commun, de venir au service en horaires décalés.

► **Concernant la restauration**

La cantine d'Ivry-sur-Seine est de nouveau ouverte, mais de façon très dégradée.

► **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Réflexion sur l'accueil des ODJ14 / OFJ2 à l'UL de Paris en présentiel :

la plupart étant susceptibles d'être affectés à l'UL de Paris (et environ 6 en province), aucune décision n'a pour l'instant encore été prise quant à leur pré-affectation en attendant la réussite à l'examen technique.

- Les épreuves en question auront lieu en septembre et la prise de poste devrait être arrêtée au 1^{er} octobre 2020

- Pas de confirmation pour le moment de la prise en charge par l'ENDR de la Rochelle

- 5 juin : Prononcé des mutations avec prise de poste le 1^{er} septembre

Rien de figé au niveau de ce calendrier.

Le **mardi 26 mai 2020**, un CHSCT exceptionnel SEJF / DNRED sera à nouveau convoqué car boycotté, lors de la première convocation, par les OS.

N'hésitez pas à nous solliciter pour évoquer des sujets que vous souhaiteriez voir abordés.

Les élus de la CGT